

Plomb (II) sulfate
SP-O-T(VWY)-N
Danger

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n° : 105 406
Nom commercial : Plomb (II) sulfate
Identification de la société : JEULIN
 T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99
 468, Rue Jacques Monod - CS 21900
 27019 EVREUX CEDEX - France
 e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59
Usage : Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers
Classification de la substance ou du mélange

Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé

: Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
 Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
 Toxicité pour le système reproductif - Foetus - Catégorie 1A - Danger (CLP : Repr. 1A)
 Toxicité pour le système reproductif - Fertilité - Catégorie 2 - Attention (CLP : Repr. 2)
• Dangers pour l'environnement
 : Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Acute 1)
 Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Chronic 1)

Eléments d'étiquetage

Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

• Pictogramme(s) de danger

• Mention d'avertissement

: Danger
 : H360D : Peut nuire au fœtus.
 H361f : Susceptible de nuire à la fertilité.
 H302 : Nocif en cas d'ingestion.
 H332 : Nocif par inhalation.
 H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• Conseils de prudence
- Prévention

: P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
 P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

- Intervention

: P301+P312+P330 : EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
 P308+P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Plomb (II) sulfate
SP-O-T(VWY)-N
SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Substance / Préparation

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Plomb (II) sulfate	: <= 100 %	7446-14-2	231-198-9	082-001-00-6	----	Repr. 1A (H360U) Acute Tox. 4 (H332) Acute Tox. 4 (H302) Repr. 2 (H361F) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). **Consulter immédiatement un médecin.**

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Eau pulvérisée. Mousse résistant à l'alcool. Poudre. Dioxyde de carbone.
- Risques particuliers : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques. Oxydes de métaux. (Plomb -Pb) Oxydes de soufre.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate. Rincer/diluer le résidu à l'eau. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. **Eviter la production de poussières.**

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.
- Manipulation : Porter un vêtement de protection approprié. Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes. Eviter toute exposition inutile. Ne pas respirer les poussières.
- Stockage : Après utilisation bien fermer le couvercle. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver sous clé.

Plomb (II) sulfate
SP-O-T(VWY)-N
SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle
Protection individuelle
- Protection respiratoire

: Eviter toute exposition inutile.

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

- Protection des mains

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

- Protection de la peau

: Porter un vêtement de protection approprié.

- Protection des yeux

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

- Autres

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.

Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

Contrôle de l'exposition
- France
: Plomb métallique et ses composés, en Pb : VME = 0.1 mg/m³

Valeur limite biologique réglementaire à ne pas dépasser (art. R. 4412-152 du Code du travail)

:

- Hommes : 400 µg de plomb par litre de sang

- Femmes : 300 µg de plomb par litre de sang

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques
Nom chimique

: Plomb (II) sulfate . Sulfate de plomb.

Aspect

: Poudre.

Couleur

: Beige.

Odeur

: Aucune donnée disponible.

pH

: Aucune donnée disponible.

Poids moléculaire

: 303,25 g/mol

Point de fusion [°C]

: 1170°C, avec début de décomposition à 900 °C.

T°d'ébullition initiale [°C]

: Non applicable.

Densité

: Aucune donnée disponible.

Pression de vapeur mm/Hg

: Produit insoluble dans l'eau. : 42,5mg/L à 25°C

Solubilité dans l'eau

Soluble dans les acides et bases concentrés.

Solubilité dans

: Ethanol. Insoluble.

Point d'éclair [°C]

: Non applicable.

Temp. d'autoinflammation [°C]

: Non applicable.

Limites d'explosivité
Limites d'explosivité inférieures [%]

: Non applicable.

Limites d'explosivité supérieures [%]

: Non applicable.

Log P octanol / eau à 20°C

: Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité
Matières à éviter
: Potassium
Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux
: Oxydes de soufre.
Oxydes de métaux. (Plomb - Pb)
Plomb (Pb).
Propriétés dangereuses

: Aucune donnée disponible.

Plomb (II) sulfate
SP-O-T(VWY)-N
SECTION 11. Informations toxicologiques
Toxicité aiguë

- **Inhalation** : Nocif par inhalation.
- **Cutanée** : Aucune donnée disponible.
- **Oculaire** : Aucune donnée disponible.
- **Ingestion** : Nocif en cas d'ingestion.
Composés du plomb en général :
Symptômes : saveur métallique, nausées, vomissements, colique, choc.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]

: Aucune donnée disponible.

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]

: Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique

 : Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit.
Toxicité des composés du plomb en général . Organes cibles : reins, synthèse de l'hémoglobine ; sang, système nerveux central, système digestif.

Sensibilisation

: Aucune donnée disponible.

Effets cancérogènes

: Agence Internationale pour le Recherche sur le Cancer (IARC) : Group 2A: Possibly carcinogenic to humans / Cancérogène probable pour l'homme.

Effets mutagènes

: Aucune donnée disponible.

Toxicité vis-à-vis de la reproduction

 : Toxique pour la reproduction catégorie : 1A (Selon Règlement (CE) 1272/2008)
Susceptible de nuire à la fertilité.

Effets tératogènes

: Peut nuire au foetus. . Exposition interdite aux femmes enceintes.

Autres

: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée :

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Autres informations toxicologiques

: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°. 59.

SECTION 12. Informations écologiques
Information relative aux effets écologiques
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

 : Peut former avec l'eau des mélanges dangereux pour la santé.
Eviter le rejet dans l'environnement.

Potentiel de bio-accumulation

: Aucune donnée disponible.

Informations sur l'élimination
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination
Elimination des déchets

 : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Procédures d'élimination des déchets

: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 0

Date : 14 / 11 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Plomb (II) sulfate

SP-O-T(VWY)-N

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name	: UN3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A., 9, III, (E)
- No ONU	: 3077
- I.D. n° :	: 90
Transport terrestre	
- ADR/RID	: Class : 9 Group : III
Transport par mer	
- GGVE/GGVSee classe	
- Code IMO-IMDG	: UN3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (plomb (II) sulfate)
- Classe	
- Groupe d'emballage	: III
Transport aérien	
- ICAO/IATA	: UN3077 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Lead sulphate)
- IATA - Classe ou division	: 9
Groupe d'emballage IATA	: III

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document